



Entre vous et l'argent, c'est une histoire pour la vie ! Autant donc commencer tôt pour bien en comprendre les rouages, ce que ça vous apporte, comment ça se gère, et sa place dans votre quotidien...

Faire ses comptes et, pourquoi pas, un budget

Tout le monde surveille ses comptes. Bien obligé ! Si on est dans le rouge, ça peut coûter très cher... Encore mieux, si on veut s'organiser, la solution c'est de faire un budget.

Mais que veut dire faire son budget ? C'est par exemple prévoir de combien on devrait disposer dans les semaines ou les mois qui viennent, chiffrer le coût de ses projets, trouver des recettes au cas où elles se révéleraient insuffisantes, ... voire savoir « réduire la voilure » si on ne peut pas tout financer ! Faire un budget, c'est obligatoire pour les entreprises ou encore pour l'Union européenne. Alors, pourquoi pas vous ?

Est-ce si compliqué de faire ses comptes et son budget ? Non, même si cela peut apparaître un peu rébarbatif. Pour comprendre d'où vient l'argent et comment il sort, il suffit de tracer trois colonnes sur une feuille de papier : à gauche, les revenus (les rentrées d'argent comme l'argent de poche, celui donné par les grands parents pour les fêtes, celui gagné lors de petits boulots, ...), au milieu, les dépenses et à droite, le solde, c'est-à-dire la différence entre les deux. Le solde est dit créditeur (positif) lorsque les recettes sont supérieures aux dépenses et débiteur (négatif) dans le cas contraire.

De nombreux outils existent sur internet pour gérer ses revenus et ses dépenses et les suivre au fil du temps. Vous pouvez par exemple utiliser notre calculateur « spécial jeunes ». Il vous dira ce qu'en moyenne vous gagnez et dépensez par mois. Vous saurez ainsi si vous arrivez à mettre de l'argent de côté ou si vous êtes dans le rouge.

Faites vos comptes !

Revenus	Dépenses	Solde
Argent de poche 30 €	Cinéma 7 € Sortie 12 €	
Noël 100 €	Jeu vidéo 30 € Achat jeans 50 €	
130 €	99 €	31 €

Ça passe, il reste 31 €
J'ai dépensé 75 %
de mon budget





Votre rapport à l'argent... Pas si simple !

D'un côté, donc, les dépenses, de l'autre, les revenus, et enfin, le solde ! Mais pour quoi faire exactement ? Avant tout, cela permet de faire le point et de voir ce qu'il est possible de financer comme projet. On ne peut pas tout avoir à la fois ! Pour de gros investissements, un peu de réflexion ne fait pas de mal, surtout si l'achat implique ensuite d'autres frais. Par exemple, si vous souhaitez vous offrir une mobylette, il faut intégrer, pour l'avenir, le coût de l'assurance, de l'essence, de l'entretien...

Ensuite, il n'est pas inutile, à ce stade, de réfléchir à son rapport à l'argent. Quand on est adolescent, la consommation est fascinante... et dangereuse quelquefois ! La publicité, souvent agressive, nous incite à tout acheter tout de suite.

En prenant conscience de « ce qui sort » et « ce qui entre » dans le budget, on prend aussi le temps de la réflexion.

L'argent et les jeunes

Avant 16 ans, il n'est pas possible de travailler en France pour un employeur. Mais cela n'empêche pas de faire des « petits boulots » rémunérés par la famille, les amis. Tondre la pelouse, faire du baby-sitting, laver la voiture, ... cela permet parfois d'améliorer l'ordinaire, et de mettre de côté un peu d'argent supplémentaire pour s'offrir quelque chose d'exceptionnel !

Le saviez-vous ?

23 euros... C'est la somme moyenne que reçoivent les jeunes de 15 ans en France. Mais autour de ce chiffre, se cachent de grandes inégalités ! Certains reçoivent beaucoup plus, d'autres nettement moins et d'autres encore n'en ont pas du tout ...

Bonne nouvelle : selon un récent sondage, 68 % des ados préfèrent économiser plutôt que de dépenser leur argent tout de suite.

L'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP) est une association d'intérêt général créée en 2006 pour favoriser et promouvoir la culture financière des Français. Son site internet www.lafinancepourtous.com s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre leur environnement économique et financier.





La banque et vous

Généralement, le premier contact avec la banque commence avec les livrets d'épargne : Livret A ou Livret Jeunes sont deux produits bien connus. Ils sont souvent alimentés par les parents et les grands-parents. Le premier peut être ouvert dès la naissance et le second concerne uniquement les 12/25 ans. Ils présentent plusieurs avantages : on peut déposer et retirer de l'argent quand on veut, et ils offrent un rendement net d'impôt qui protège souvent l'épargne de l'inflation.

Les sommes versées sur le livret génèrent des intérêts... Par exemple, si le taux du livret est de 1,75 %, le gain, au bout d'un an, sera de 17,5 €, si l'on détient 1.000 euros sur le compte. Ces intérêts sont capitalisés, c'est-à-dire qu'ils sont versés directement sur votre livret en fin d'année. Dans notre exemple, vous vous retrouverez avec 1.017,5 € au premier janvier. Et si vous n'y touchez pas, ces intérêts produiront eux-mêmes des intérêts l'année suivante...

Bon à savoir : on peut déposer jusqu'à 15.300 euros sur un livret A et 1.600 euros sur un livret Jeunes. Les dépôts peuvent se faire en espèces, par chèque et par virement.

La carte de retrait

Il est possible d'obtenir une carte de retrait sur ces livrets dès 12 ans, si les parents sont d'accord. Ces derniers peuvent fixer le montant maximum pouvant être retiré par mois et par opération. Cette carte ne peut servir qu'à effectuer des retraits dans les distributeurs automatiques de billets, ou encore pour consulter le solde de son compte. Elle ne permet pas de régler un commerçant. Avec ces cartes, pas de risque d'être à découvert.

Avec ces livrets, on apprend à gérer son budget et à se familiariser avec le monde de la banque. En effet, tous les mois, s'il y a eu une opération sur le compte, vous recevez un courrier de la banque, qui indique ce qui est sorti, ce qui est rentré, et le solde.

Glossaire

Epargne : Part du revenu qui n'est pas affectée à la consommation. C'est en général une action voulue, un renoncement à consommer pour réaliser des objectifs futurs.

Inflation : Hausse continue du niveau général des prix. Pour mesurer le taux d'inflation on utilise, la plupart du temps, l'indice des prix à la consommation.

Découvert : Forme de crédit accordé à un client détenteur d'un compte en banque afin d'assurer des problèmes d'argent à court terme.



Le compte bancaire : le début de la liberté ?

A partir de 18 ans, voire de 16 ans, en accord avec vos parents, vous pouvez ouvrir un compte bancaire. Celui-ci vous permet alors de disposer d'une carte de paiement, nationale ou internationale et d'un chéquier. Vous voici donc libre non seulement de retirer de l'argent au distributeur, mais également de régler vos achats chez un commerçant ou sur un site internet... Mais attention, qui dit service bancaire dit coût ! D'une part, les banques proposent souvent des « packages » intégrant de nombreux services, lesquels ne sont pas tous gratuits. D'autre part, si vous disposez d'une autorisation de **découvert**, ce service qu'on peut considérer comme un crédit est facturé, et peut même coûter très cher s'il est répétitif. Bref, l'entrée dans l'âge adulte, financièrement parlant, crée de la liberté mais aussi quelques contraintes. Si on ne sait pas suivre son compte bancaire, on peut très vite se retrouver en difficulté.

Le saviez-vous ?

L'autorisation de découvert bancaire est accordée par le banquier s'il estime que vous avez besoin de davantage de souplesse dans la gestion de votre compte. **Cet accord doit toujours faire l'objet d'un écrit précisant les modalités de remboursement.**

Mais attention ! Dès que vous dépassez la limite, la banque peut facturer des « commissions d'intervention » si elle accepte de régler un achat au-dessus du plafond fixé.

Grand angle sur la carte bancaire

Une carte bancaire peut être à débit immédiat ou différé. Quelle différence ? Pour une carte à débit immédiat, le compte est débité à chaque utilisation, comme si vous faisiez un paiement par chèque. Avec une carte à débit différé, le décompte de tous vos achats n'est effectué qu'une fois par mois, le plus souvent à la fin du mois. Cela présente l'avantage de vous faire bénéficier d'une avance de trésorerie, mais implique une gestion rigoureuse de votre compte en banque.

Pour en savoir plus : www.lafinancepourtous.com

Budget, épargne, crédit, banque, crise, retraite,

Retrouvez sur notre site tous nos dossiers pédagogiques, pratiques et gratuits.

